



SIR RICHARD WALLACE

Sir Richard Wallace a succombé dans la nuit du 20 juillet en son château de Bagatelle.

Le grand philanthrope dont la mémoire restera chère à la population parisienne, qui lui doit de réels bienfaits, était âgé de soixante douze ans. Il était fils naturel du marquis d'Hertford, le frère de lord Seymour. Il vécut auprès de lui et lui prodigua les soins les plus dévoués. Lorsque le marquis mourut, en 1870, il lui légua environ soixante millions. Ce capital ne constituait qu'une portion de l'immense fortune dont il pouvait disposer. Elle consistait en biens situés en France et en Angleterre, et en collections artistiques qui faisaient la gloire de l'admirable résidence de Bagatelle.

Lors du siège de Paris, sir Richard Wallace inaugura la série de ses actes bienfaisants, en donnant 300,000 francs pour organiser une ambulance. Durant le bombardement, il ouvrit en faveur des familles obligées de fuir leur demeure, une souscription pour laquelle il donna 100,000 francs.

Après la guerre, il reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et la reine d'Angleterre lui conféra le titre de baronnet.

Son nom a toujours figuré dans toutes les listes de souscription, et jamais son inépuisable bienfaisance n'a été invoquée en vain.

Le don des fontaines qui portent son nom et que tous les Parisiens connaissent remonte à 1873. Un hôpital fut fondé par lui à Neuilly et porte son nom.

Sir Richard Wallace, qui était en outre un amateur d'art des plus distingués, fonda en 1873 un musée de peinture céramique, meubles, bijoux et armes, qui fit sensation à Londres.

Il était l'un des plus riches propriétaires du Royaume-Uni.

De son mariage avec la fille du général Castelnau, en 1839, sir Richard avait eu en 1842 un fils, M. Edmond Richard Wallace, qui fit la campagne de 1870, sous les ordres du général Vinoy ; devint capitaine de cuirassiers et donna sa démission après la répression de la Commune.

LE MARIAGE DE L'ARCHIDUCHESSÉ MARIE-VALÉRIE

Jeudi, le 31 juillet dernier, a été célébré le mariage de la seconde fille de l'empereur d'Autriche et de l'impératrice Elizabeth. Tandis que sa sœur aînée, l'archiduchesse Gizèle, a épousé le prince Léopold de Bavière, et a resserré ainsi les relations traditionnelles entre les cours de Munich et de Vienne, l'archiduchesse Valérie, l'enfant gâtée de l'impératrice, fait un mariage de pure inclination, où la politique n'a rien à voir, et épouse son cousin, l'archiduc François Salvator, de la branche de Toscane.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'église paroissiale, en présence de trente-et-un archiducs, puis un déjeuner dinatoire a rassemblé la famille impériale au Casino, et à cinq heures les nouveaux mariés partirent pour leur voyage de noces.

La robe que l'archiduchesse Valérie portait pour monter à l'autel était des plus simples : toute en faille blanche, elle ne comporte ni broderies, ni autres ornements. La traîne, longue de quinze pieds, était portée par quatre pages.

Le portrait de la jeune princesse que nous donnons est le plus récent et le dernier qui ait été fait avant son mariage. Il la représente dans la robe qu'elle portait à Buda-Pesth le jour où, en présence du prince-primat de Hongrie et des hauts dignitaires de l'empire, la fille de l'empereur François-Joseph a solennellement renoncé à tous ses droits sur la couronne des Habsbourg.

L'archiduc François-Salvator, capitaine de dragons dans l'armée austro-hongroise, est âgé de

vingt-quatre ans. L'archiduchesse Marie-Valérie est plus jeune de deux ans.

FÊTES DU JUBILÉ ROYAL A BRUXELLES

De grandes fêtes en l'honneur du jubilé de S. M. Léopold II vient d'avoir lieu à Bruxelles. Les rues pavées, les drapeaux français flottant à toutes les fenêtres, mêlés aux drapeaux belges, offrent toutes parts un aspect des plus animés. Cette année la beauté des fêtes a été rehaussée par la célébration des fêtes jubilaires à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de royauté du roi et de la reine.

A cette occasion un *Te Deum* solennel a été chanté le 21 juillet dans l'église de Sainte-Gudule dont les murs avaient été recouverts de splendides tapisseries pour la circonstance. Le roi et la reine se tenaient sur un trône en face du trône épiscopal sur lequel avait pris place S. E. le cardinal de Malines, entouré de tous les prélats de Belgique. Dans la même journée, la famille royale s'est rendue sur la place de la Nation, où a eu lieu au son des musiques le défilé de tous les corps constitués. Une retraite aux flambeaux, composée de quinze cents soldats, a parcouru dans la soirée les rues entièrement illuminées.

Dans la journée du dimanche 20 juillet, un superbe cortège historique du XVII^e siècle avait défilé, en l'honneur du soixantième anniversaire de la proclamation de l'indépendance nationale. Ce cortège, organisé par des artistes distingués et par plusieurs sociétés de la ville de Bruxelles, offrait une physionomie des plus pittoresques, et évoquait le souvenir des luttes héroïques soutenues par le peuple de la Belgique pour la conquête des libertés qui lui sont acquises aujourd'hui.

UN DRAME ÉPOUVANTABLE

Un drame épouvantable et sans exemple peut-être vient de se dérouler au No 59, de la rue Avron, à Paris, dans les circonstances que nous allons rapporter :

Dans l'après-midi du 14 juillet, vers deux heures et demie, le concierge de cette maison alla prévenir M. Guillaud, commissaire de police du quartier de Charonne, qu'il n'avait pas vu descendre depuis dimanche dernier, du quatrième étage qu'elle habitait, toute une famille, la famille Hayem, composée du père, de la mère et de six enfants. Il ajouta qu'il craignait que ces gens-là ne se fussent donner la mort.

M. Guillaud, accompagné d'un inspecteur de police, se rend aussitôt au numéro 59 de la rue d'Avron. Il fait ouvrir la porte du logement que lui avait désigné le concierge et d'où une odeur putride s'échappait. Un horrible spectacle s'offrit alors à ses yeux. Sur un lit placé dans l'angle droit de la pièce gisait une femme tenant dans ses bras un enfant âgé d'un an et demi et déjà en putréfaction.

Sur des guenilles placées devant le lit, à terre, étaient étendus cinq enfants ; le père, qui avait du sang au bras, était couché en travers du corps de la fille aînée, Bertha.

On répand aussitôt du phénol pour désinfecter la pièce. Le docteur Dupré, mandé en hâte, arrive promptement et veut prodiguer des soins à ces malheureux. Tandis qu'il examine les corps, la femme, qui tient dans ses bras un enfant, se dresse tout à coup sur son séant, promène autour d'elle des regards égarés et d'une voix faible : " Je me croyais morte. "

On s'empresse autour d'elle, et tandis qu'on lui donne les premiers soins, elle répond par quelques mots entrecoupés aux questions du commissaire de police : " Misère... pas de travail... suicidés... " Sans pousser plus loin l'interrogation, M. Guillaud fait transporter aussitôt la malheureuse à l'hôpital Tenon, où elle est admise d'urgence et placée dans la salle Béhier.

Heureusement la femme Hayem, ayant repris ses sens, a pu raconter le drame par lambeaux de phrases et donner les renseignements suivants :

Hayem, âgé de quarante-deux ans, se maria en 1872, au Mexique, avec Marie Dauring. Il était

dessinateur. Les affaires des nouveaux mariés prospèrent tout d'abord ; mais, le mari étant tombé malade, la gêne ne tarda pas à se faire sentir. Au commencement de l'année dernière, Hayem vint en France avec sa femme et cinq enfants qu'il avait eus de son union avec Marie Dauring. Grâce à l'Exposition, il put trouver du travail et faire vivre sa famille. Un sixième lui survint alors.

L'Exposition terminée, le travail manqua et les embarras de Hayem recommencèrent. Il vendit peu à peu son mobilier, et il ne lui restait plus guère ces jours derniers que le lit et les matelas sur lesquels il est mort avec les siens.

Le 13 juillet, au matin, il n'avait plus de pain ; les fournisseurs lui refusaient tout crédit.

Il avertit alors sa famille qu'il ne pouvait plus la nourrir et qu'il allait se donner la mort. Sa femme déc'ara aussitôt qu'elle mourrait avec lui. Les enfants exprimèrent le même vœu. Hayem chargea sa fille aînée d'aller chercher le boisseau de charbon qui était nécessaire pour amener l'asphyxie ; elle l'obtint à crédit.

Dans l'après-midi du 13, tous sortirent pour ne rentrer qu'à neuf heures du soir. Hayem alla chez un marchand de vin, but deux verres de cognac et dit : " Je payerai demain. " Puis, il remonta chez lui et déclara encore une fois à sa famille l'intention où il était de se suicider. Sa femme et ses enfants consentirent à mourir avec lui. Ils disposèrent tout pour l'horrible sacrifice. Une prière fut dite en commun, puis, à onze heures, ils se couchèrent, le père, la mère et le plus jeune enfant dans le lit, les cinq autres enfants par terre, sur un amas de guenilles.

A quatre heures du matin, Hayem se leva et alluma le réchaud qui avait été disposé le soir au milieu de la chambre, puis il se recoucha. Une demi-heure après, l'une des filles, Hélène, poussa un cri. Son père se souleva et se pencha au bord du lit, mais, affaibli déjà par l'absorption de l'acide carbonique, il tomba à terre, recouvrant le corps de sa fille. C'est dans cette chute qu'il s'est blessé au bras. " Depuis ce moment, a ajouté la femme Hayem, j'ai perdu connaissance et n'ai plus éprouvé aucune sensation. "

Les médecins ne désespèrent pas de la sauver. Elle possède toute sa lucidité, comme on a pu le voir par le récit circonstancié qu'elle a fait.

Voici maintenant le nom et l'âge des victimes : Hayem, âgé de quarante-deux ; Bertha, quinze ans ; Hélène, treize ans ; Raoul, douze ans ; Léon, neuf ans et demi, nés au Mexique ; Albert, six ans, né à la Nouvelle-Orléans ; Paul, d'un an et demi, né à Paris.

Tous les corps étaient complètement décomposés et il a fallu les mettre en bière sur-le-champ. Il est superflu d'ajouter que ce drame a causé une vive émotion dans le quartier de Charonne.

Les docteurs expliquent que la femme Hayem ait survécu par ce fait qu'elle a dû tomber dans un état cataleptique pendant lequel les fonctions respiratoires ont été suspendues.

ATTENTION

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, qui d'après la décision de la Cour Supérieure des Etats-Unis, est un contrat que l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet état, n'expire que le premier janvier 1895. La législature de la Louisiane qui a été prorogée le 10 juillet cette année, a ordonné qu'en 1892 on soumettra au vote populaire un amendement à la constitution destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.

UN CENTENAIRE.—Le premier brevet d'invention délivré aux Etats-Unis date du 10 avril 1790. En cent ans il en a été octroyé 425,395, soit une moyenne de 4,254 par an.

MINE PROFONDE.—La mine de charbon la plus profonde qui existe est celle de St-André du Poirier, en France, dont la production annuelle est de 600,000 tonnes de combustible. La mine a deux puits dont l'un a 2,952 pieds de profondeur, et l'autre 4,000 pieds. A cette profondeur, la température de l'atmosphère de la mine s'élève rarement à plus de 22 degrés centigrades ou 75 Fahrenheit.